

ORGANISÉES PAR ESSEHA

DES JOURNÉES DE SENSIBILISATION À LA MAISON DE LA PRESSE TAHAR-DJAOUT

Page 4

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

**SAID CHANEGRIHA
REÇOIT DMITRI
SHUGAEV**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4896 | Jeudi 30 novembre 2023 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PARLEMENT

**LA LOI SUR
LES MÉDIAS
ADOPTÉE**

Page 5

ASSIÉGÉE PAR L'ARMÉE SIONISTE

NUIT CAUCHEMARDESQUE À JÉNINE

Page 2



CLASSEMENT PIB 2023

L'ALGÉRIE, UN DES PAYS LES PLUS RICHES EN AFRIQUE



Page 3

ASSIÉGÉE PAR L'ARMÉE SIONISTE

Nuit cauchemardesque à Jénine

Une nuit d'angoisse et de tension a envahi la ville palestinienne de Jénine, alors que les forces d'occupation israéliennes ont pris d'assaut la ville, déployant des troupes et des bulldozers, tout en imposant un siège oppressant. Cette escalade de la violence suscite l'inquiétude de la communauté internationale et soulève des questions sur la situation en Cisjordanie occupée.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La ville de Jénine, située dans le nord de la Cisjordanie, a été le théâtre d'un assaut brutal de la part des forces d'occupation israéliennes. Des soldats, accompagnés de bulldozers, ont convergé vers la ville depuis plusieurs fronts, créant un climat de peur et d'incertitude parmi la population locale.

Ce n'est pas la première fois que Jénine est confrontée à une telle escalade de la violence. La ville a été le site de violents affrontements dans le passé, et elle est devenue le symbole de la résistance palestinienne face à l'occupation israélienne. Mais cette récente incursion soulève des préoccupations quant à son ampleur et à son objectif.

Une présence invasive

Outre le déploiement massif de troupes et de bulldozers, les forces d'occupation israéliennes ont également déployé des tireurs d'élite sur les toits de plusieurs bâtiments de la ville. Cette présence oppressive a plongé Jénine dans un état de siège, faisant craindre des conséquences désastreuses pour la popula-

29 journalistes dans les prisons sionistes depuis le 7 octobre

Le Syndicat des journalistes palestiniens a déclaré que l'entité sioniste détenait toujours dans ses prisons 29 journalistes palestiniens arrêtés après le 7 octobre, date marquant le début de l'agression meurtrière contre la bande de Gaza. Le syndicat a déclaré dans un communiqué que « 29 collègues journalistes sont toujours en détention à ce jour, en plus des 15 journalistes détenus avant le 7 octobre 2023 ». Il a indiqué que le nombre total de journalistes emprisonnés et toujours en détention s'élève à 44. Samedi, le syndicat a publié les noms de 70 journalistes et professionnels des médias martyrs dans les bombardements de l'entité sioniste contre la bande de Gaza.

Depuis le 7 octobre dernier, l'armée sioniste mène une agression dévastatrice contre la bande de Gaza, qui a fait plus de 15.000 martyrs parmi les Palestiniens, dont 6.150 enfants et plus de 4.000 femmes, et causé des destructions massives d'infrastructures et une catastrophe humanitaire sans précédent, selon des sources palestiniennes et onusiennes.

R. N.



tion locale. Le directeur de l'hôpital gouvernemental de Jénine, le Dr. Wissam Bakr, a témoigné des conditions inquiétantes qui prévalent dans la ville. Les forces d'occupation israéliennes ont non seulement fouillé les véhicules des équipes médicales et des employés de l'hôpital, mais elles ont également déployé des soldats devant les urgences, perturbant gravement le fonctionnement de l'établissement de santé.

Affrontements et destruction

La situation à Jénine a rapidement dégénéré en affrontements entre de jeunes Palestiniens et les forces d'occupation israéliennes. Le quartier de Jabriyat a été le théâtre de ces heurts, tandis que les bulldozers ont commencé à détruire des infrastructures, des biens citoyens et des véhicules dans les rues de la ville.

La scène qui se déroule à Jénine suscite des inquiétudes quant à la protection des

droits fondamentaux des civils et à la destruction de biens civils. Les conséquences humanitaires de cette escalade sont préoccupantes, et la communauté internationale observe de près la situation.

Un éclairage nécessaire

Il est essentiel de comprendre que Jénine n'est pas un cas isolé. Les tensions persistent en Cisjordanie occupée, où la présence continue des forces d'occupation israéliennes crée un climat de méfiance et d'hostilité. Les actions à Jénine mettent en lumière la nécessité de rechercher des solutions pacifiques et durables pour le conflit israélo-palestinien. Les négociations de paix sont cruciales pour garantir un avenir stable et sûr pour les populations israéliennes et palestiniennes. L'assaut contre la ville de Jénine soulève des questions cruciales sur la situation en Cisjordanie occupée. Les

conséquences de cette escalade de la violence sont profondes et préoccupantes, mettant en péril la sécurité et le bien-être des civils.

Lueur d'espoir ou escalade inquiétante ?

La communauté internationale doit rester vigilante et engagée pour résoudre le conflit israélo-palestinien. La paix et la stabilité dans la région ne peuvent être atteintes que par le dialogue, la compréhension mutuelle et le respect des droits fondamentaux de toutes les parties impliquées. L'histoire de Jénine est à la fois un rappel de la résilience du peuple palestinien et un appel à l'action pour mettre fin aux souffrances continues dans la région. Il est temps de travailler ensemble pour construire un avenir où la paix et la justice prévalent.

R. R.

LES AIDES RESTENT ENCORE INSUFFISANTES

Ghaza vit un drame alimentaire

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les aides alimentaires devant être acheminées vers Ghaza ne suffisent plus. A travers le canal de Rafah, une centaine de camions chargés de vivres et médicaments sont parvenus au centre et au sud de Ghaza. Le porte-parole de l'UNRWA avertit d'une catastrophe alimentaire si d'autres points ne seraient pas ouverts dans le cadre de la trêve humanitaire.

Le porte-parole de l'UNRWA, Tamara El Rifai, a considéré dans une déclaration publique que « la situation se fait de plus en plus difficile pour les aides alimentaires dans le contexte de la trêve. Sur les 500 camions, seulement une centaine ont réussi à se frayer le chemin en direction de la partie sud et centre de Ghaza, alors que le nord de l'enclave est encore isolé du fait qu'il est déclaré « zone de combat » par l'armée d'occupation. Une désolation qui guette encore la population de Ghaza qui profite des maigres ressources issues des aides internationales et qui tardent à venir en raison de la pression sur Rafah, le

seul poste frontalier ouvert actuellement. De son côté, le programme alimentaire mondial sous l'égide onusien alerte sur « une famine qui pourra se généraliser en cas de cessation de la trêve humanitaire ». Dans un communiqué, l'organisation a déclaré « qu'il est très probable que la population, particulièrement les femmes et les enfants, est à haut risque de famine si le PAM n'est pas en mesure de fournir un accès continu de la nourriture ». Un vrai drame qui met en danger toute la bande de Ghaza d'autant que l'agence de l'Onu a indiqué « qu'elle a livré de la nourriture vitale à 120.000 personnes depuis vendredi dernier ». Corinne Fleisher, responsable du PAM au Moyen-Orient, a déploré dans une déclaration que « ce que nous voyons est catastrophique », ajoutant que « les équipes ont commencé à agir sur le terrain et se rendre dans des zones où nous n'avions pas pu se rendre auparavant ». Cette responsable a estimé « qu'une trêve de 6 jours n'est pas suffisante pour apporter toute l'assistance

nécessaire ». Pour sa part, Samer Abdeljaber de la même Organisation pour le compte de la Palestine déplore à son tour que « le ravage et le désespoir sont constatés par les équipes sur le terrain » néanmoins, il estime que « l'accès sûr et sans entrave ne peut pas s'arrêter maintenant ». Le porte-parole de l'agence onusienne a estimé vital « d'ouvrir le poste frontalier de Karam Abou Salem qui pourra atténuer la situation et faire passer les autres camions qui sont stationnés à la frontière égyptienne ».

Dans cette situation, les équipes de l'UNRWA sont mobilisées pour l'arrivée des avions cargos provenant surtout des Etats-Unis et qui parlent de 3 tonnes entre nourriture et médicaments pour l'urgence sanitaire. Le porte-parole du ministère de la Santé palestinienne a souligné « l'arrivée d'urgence du carburant pour les hôpitaux qui sont encore fonctionnels » et ceci pour « les traitements chirurgicaux des blessés ».

F. A.

CLASSEMENT PIB 2023

L'Algérie, un des pays les plus riches en Afrique

Le dernier rapport du Fonds monétaire international (FMI) – publié en octobre dernier – révèle que l'Algérie fait partie des 10 plus grandes puissances économiques du continent africain. Il fait ressortir aussi une très forte croissance du PIB de l'Algérie, qui dépasse désormais allègrement les 200 milliards de dollars.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Ainsi, selon les prévisions du FMI, le PIB de l'Algérie devrait atteindre, pour l'exercice 2023, le montant de 224,1 milliards USD. Un chiffre qui confirme la reprise de l'économie nationale – en dépit de la forte inflation – et qui place notre pays dans le top 10 des pays les plus riches en Afrique.

Pour aller plus outre, rappelons qu'en 2022, l'instance de Washington avait estimé le PIB de l'Algérie à 187 milliards USD. Ce montant de 224 milliards USD représente donc une croissance appréciable de presque 20% (19,83% précisément), soit un surplus de 37 milliards USD en une année.

Pour conjurer une éventuelle confusion, précisons qu'il s'agit bien là du calcul du FMI, non de celui résultant de la réévaluation faite par le Gouvernement algérien.



En effet, l'ex-Premier ministre, A. Benabderrahmane, a déclaré, en septembre dernier, que le PIB de l'Algérie a atteint 233 milliards USD en 2022.

L'Algérie parmi les 10 plus grandes puissances économiques africaines

Sur le plan continental, l'Algérie confirme, grâce à ce bond de 37 milliards USD de son PIB – qui s'élève désormais à 224 milliards USD –, son statut de puissance économique majeure en Afrique. Ainsi, l'Algérie figure dans la liste des 10 pays africains les plus riches en matière de PIB.

Dans le détail, notre pays arrive au 4e rang des économies africaines au PIB le plus élevé. En outre, les 224 milliards USD de l'Algérie représentent 7,8 du PIB total de l'Afrique, qui s'élève à 2.900 milliards USD. Les trois plus grandes puissances économiques en Afrique sont : l'É-

gypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud.

On note aussi que le PIB de l'Algérie dépasse de très loin celui du Maroc. Ce dernier, bien qu'il figure dans la liste des 10 économies africaines les plus riches, son PIB n'atteint que 147 milliards USD. Du reste, les trois pays de l'Afrique du Nord (l'Égypte, l'Algérie et le Maroc) possèdent 27% du PIB africain.

Voici, par ailleurs, la liste des sept plus grandes puissances économiques en Afrique – pour l'année 2023 – en matière de PIB (% du PIB total) :

- Égypte : 398,4 milliards USD (13,9 %)
- Nigeria : 390 milliards USD (13,6 %)
- Afrique du Sud : 380 milliards USD (13,3 %)
- Algérie : 224,1 milliards USD (7,8 %)
- Éthiopie : 155,8 milliards USD (5,5 %)
- Maroc : 147,3 milliards USD (5,2 %)
- Kenya : 112,8 milliards USD (3,9 %)

L. B.

CONSEIL DE LA NATION

Goudjil met en avant l'importance stratégique des médias

PAR RANIA NAILI

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a mis en avant "l'importance stratégique" des médias, qu'il a qualifiés de "fenêtre et vitrine" pour la promotion de l'image réelle de l'Algérie d'aujourd'hui, indique un communiqué du Conseil. Dans son allocution au terme d'une séance plénière du Conseil consacrée à l'adoption de trois projets de loi relatifs à l'information et à l'agriculture, M. Goudjil a estimé que la promotion de l'image réelle de l'Algérie se manifestait, notamment, à travers "la mise en évidence des réalisations et des acquis réalisés aux niveaux local et national, grâce aux sages politiques, aux approches judicieuses et à la clairvoyance du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la concrétisation de ses 54 engagements contractés devant le peuple algérien".

"Les positions de l'Algérie vis-à-vis des différentes questions internationales" sont également mises en avant, en se référant aux dispositions de la Constitution du 1er novembre 2020, laquelle a "donné la véritable définition de l'Etat et de l'exercice de la Démocratie, en s'inspirant de notre immuable référence novembriste", soutient M. Goudjil.

A ce propos, le président du Conseil de la nation a condamné les pratiques "racistes et hideuses" des médias occidentaux

"hypocrites" qui n'ont jamais cessé de "plaider pour la liberté d'une presse démocratique qui soit capable de transmettre la réalité sans la travestir", alors que leurs couvertures "biaisées et artificieuses" des événements douloureux et horribles commis par l'entité sioniste sur les terres palestiniennes, notamment à Ghaza "ont démasqué leurs mensonges et levé le voile sur leur visage hideux et raciste". Le président du Conseil de la nation a fait une comparaison entre les exactions commises contre le peuple algérien durant la période coloniale et les agressions contre le peuple palestinien par l'entité sioniste qui "veut faire croire à l'opinion publique mondiale qu'elle mène une guerre contre des méchants et des terroristes". M. Goudjil a souligné dans son intervention la différence entre le résistant qui défend sa patrie et ses Lieux Saints des mains des occupants en vue d'arracher son indépendance et sa liberté, et les criminels qui n'épargnent ni femmes, ni enfants, ni personnes âgées, violant ainsi toutes les chartes internationales et humanitaires.

Le peuple palestinien "lutte pour la libération de son pays du joug colonial sioniste. Ce n'est point un peuple terroriste", a-t-il ajouté, appelant ce dernier à unifier ses rangs et à parler d'une seule voix, loin des voix qui lui proposent des solutions vaines qui, non seulement ne porteront jamais leurs fruits, mais tireront

la cause palestinienne vers là-bas.

Il a, également, rappelé pour ce qui est de la lutte du peuple algérien, les élucubrations et prétendues solutions proposées par l'occupant français à l'époque, à l'instar de "la paix des braves" et des négociations en présence d'une tierce partie, des solutions "toutes rejetées en faveur de la poursuite de la lutte jusqu'au recouvrement de l'indépendance totale et de la souveraineté du pays".

Aujourd'hui, les Algériens sont fiers "des positions historiques de notre pays inspirées des principes novembristes immuables, des positions de défense des peuples palestinien et sahraoui pour qu'ils arrachent leurs droits", a-t-il mis en avant, se félicitant du dernier discours du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prononcé à l'occasion des travaux de l'AG de l'Onu, où il a rappelé la nécessité d'octroyer à la Palestine la qualité de membre à part entière à l'Onu. "L'Algérie sera membre non permanent du Conseil de sécurité à partir de janvier 2024, et se consacra à la défense des causes justes de par le monde et à la promotion de la paix et de la sécurité internationales", a-t-il poursuivi.

A rappeler que le Conseil de la nation a adopté les textes de lois relatifs à la presse écrite et électronique, à l'activité audiovisuelle, aux forêts et au patrimoine forestier.

R. N.

BILAN ANP

Plus de 14 quintaux de kif traité saisis aux frontières avec le Maroc

Des détachements conjoints de l'Armée nationale populaire, en coordination avec divers services de sécurité, ont arrêté, lors d'opérations dans les différentes régions militaires, 55 narcotrafiquants et déjoué les tentatives d'introduction de 14 quintaux et 11 kilogrammes de kif traité à travers les frontières avec le Maroc. 125.884 comprimés hallucinogènes ont été saisis.

Selon le bilan hebdomadaire de l'Armée nationale populaire, 191 personnes, suspectées d'orpaillage, ont été arrêtées à Tamanrasset, Bordj Badji-Mokhtar et Djanet. Par ailleurs, 22 véhicules, 130 générateurs électriques, 70 marteaux, 16 détecteurs de métaux et 17 quintaux d'or brut et de pierres ont été saisis, en plus de quantités d'explosifs, d'équipements de dynamitage et d'équipements utilisés dans les opérations illégales d'extraction d'or.

40 personnes ont également été arrêtées et 25 fusils de chasse, 56.040 litres de carburant, 19 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et à la spéculation, et 75 quintaux de tabac ont été saisis au cours d'opérations distinctes à travers le territoire national, en plus de l'arrestation de 109 immigrants illégaux de différentes nationalités sur le territoire national.

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

Saïd Chanegriha reçoit Dmitri Shugaev

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu, hier, Dmitri Shugaev, directeur du Service fédéral de coopération militaire-technique de la Fédération de Russie.

L'audience intervient en marge de la 21e session du comité intergouvernemental mixte algéro-russe chargé de la coopération militaire et technique, tenue en Algérie du 25 au 29 novembre 2023, précise un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Lors de cette rencontre, les deux parties ont tenu des discussions qui ont porté sur l'état de la coopération militaire et technique entre les deux pays et ont abordé les questions d'intérêt commun », ajoute le communiqué.

R.N.

PRESSE

Les lauréats du concours "Media Star" primés

Les lauréats de la 16e édition du concours "Media Star", organisé par l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo sous le thème "La numérisation en Algérie : acquis, enjeux et perspectives", ont été primés lors d'une cérémonie tenue avant-hier à Alger. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, et du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki. Douze lauréats, sur un total de 158 participants, ont été sélectionnés dans quatre catégories, à savoir "Médias électroniques", "Presse écrite généraliste et spécialisée", "Programme radiophonique" et "Programme télévisuel". Dans la catégorie "Médias électronique", le premier prix a été décerné au journaliste, Rekkab Mounir, du site d'information Echouroukonline, le deuxième prix est revenu à Abderrahmane Timizar du site d'information "Algérie-Med-Info" et le troisième à Safa Ouidad Laouedj du site d'information "Tadamsa news". Dans la catégorie presse écrite, le premier prix a été octroyé à Mustapha Bestami du quotidien El Khabar, le deuxième prix à Wahiba Slimani du quotidien Echourouk El Yaoumi et le troisième à Lamia Harzalaoui du quotidien El Fedjr. Dans la catégorie programme radiophonique, Hinda Tobal de la Radio Chaîne 1 a reçu le premier prix, alors que le deuxième et le troisième prix ont été décernés respectivement à Rédha Menassel de la Radio Chaîne 3 et à Abderrezak Dendani de la Radio Bordj Bou-Arredj. Dans la catégorie programme télévisuelle, c'est Sofiane Moknine de l'ENTV qui a obtenu le premier prix, suivi par Billel Belkacemi d'Ennahar TV et de Asma Naili d'Ennahar TV. Durant cette cérémonie, une minute de silence a été observée à la mémoire des martyrs palestiniens et un vibrant hommage a été rendu au correspondant de presse de la chaîne publique ENTV, le Palestinien, Wissem Abou Zeid, en reconnaissance à sa bravoure et son professionnalisme pour retransmettre la persécution et l'oppression subies par le peuple palestinien. Un hommage a également été rendu à d'éminentes personnalités algériennes, qui ont laissé leur empreinte dans le monde de la presse.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La tutelle lance trois nouvelles plateformes numériques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé le lancement officiel de trois nouvelles plateformes destinées aux étudiants universitaires. Il a expliqué que ces plateformes concernent la recherche scientifique (Tech), la plateforme de portefeuille électronique pour les tickets, et la plateforme My Bus, portant ainsi le nombre de plateformes numériques activées à cinquante. M. Baddari a souligné que ces plateformes visent à faciliter les procédures en numérisant les interactions entre les étudiants et l'administration et en créant une nouvelle gouvernance pour la gestion des services universitaires.

ALGÉRIE TÉLÉCOM LANCE UNE NOUVELLE OFFRE

Le streaming à haut débit

Algérie Télécom a lancé une nouvelle offre, IdoomFibre, qui permet aux abonnés de bénéficier du streaming haut débit et d'une bonne expérience internet. Un communiqué de la société explique, ce mercredi, que l'offre est valable pour les nouveaux abonnés au réseau Idoom ADSL ou Idoom 4G. Le communiqué ajoute que cette offre permet à ses clients de bénéficier de flux allant jusqu'à 300 mégaoctets répondant à leurs besoins.

R. N.

ORGANISÉES PAR ESSEHA

Des journées de sensibilisation à la maison de la presse Tahar-Djaout

Après la campagne de dépistage du cancer du sein organisée par le site électronique Esseha en partenariat avec la Direction de la Maison de la Presse Tahar-Djaout et sous l'égide du ministère de la Santé au profit du personnel de cette structure, la même équipe revient en ce mois de novembre Bleu dédié au diagnostic du cancer de la prostate pour sensibiliser et diagnostiquer les employés sur les pathologies de la prostate.

PAR OURIDA AIT ALI

A cet effet, l'équipe d'Esseha, avec la collaboration des spécialistes dans le domaine, médecins généralistes, urologues et radiologues, équipés de matériel adéquat, invitent tous les employés âgés de 50 ans et plus à se présenter au niveau des chapiteaux, mis exceptionnellement à la disposition de la gente masculine. Ce personnel bénéficiera des examens cliniques, (touché rectal) de dosage de la PSA, échographie... En outre, le personnel médical répondra à toutes les questions qui préoccupent les patients.

PAR RAYAN NASSIM

La Commission conjointe d'historiens algériens et français Histoire et Mémoire s'est réunie récemment à Constantine où il a été convenu d'une série de points liés essentiellement à la récupération des archives, des biens pillés et des ossements des héros de la Résistance populaire, a indiqué, mardi, un communiqué de la Commission.

Dans son allocution prononcée lors de la rencontre tenue, mercredi dernier, le coordonnateur de la Commission, partie algérienne, Mohamed Lahcen Zeghidi, a souhaité la bienvenue à ses homologues français, avant d'entamer le débat à l'ordre du jour qui a porté sur « les archives, la bibliographie, la chronologie, les biens pillés et autres », ajoute le communiqué.

En ce qui concerne les archives, les deux parties ont convenu lors de cette troisième rencontre depuis l'installation de la Commission par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue français, Emmanuel Macron en 2022, de « la remise de 2 mil-



Ph : Kh. R. Negab

En cas de suspicion, les patients seront orientés

D'emblée, les spécialistes rassureront qu'un taux de PSA élevé ne traduit pas forcément un cancer. Toutefois, d'autres examens plus approfondis seront demandés car la prostate peut souffrir également d'un adénome, ou d'infection. Cependant, étant donné qu'un cancer de la prostate est d'abord asymptomatique, l'objectif donc de le diagnostiquer consiste à déceler une éventuelle tumeur au stade précoce. Tout cancer diagnostiqué précocement guérit à 95%, feront savoir les mêmes spécialistes et avec des traitements moins lourds et moins onéreux.

Les traitements :

Ce cancer se traite au cas par cas et selon les stades aussi, expliqueront les intervenants. On a recours à la chirurgie, la chimiothérapie, la radiothérapie et, dans certaines situations, lorsque la tumeur est localisée on propose au patient une surveillance. Cette surveillance, appelée également "surveillance active", a pour

objectif de retarder l'administration d'un traitement et d'éviter ses effets secondaires indésirables d'autant plus que certains cancers de la prostate évoluent lentement et ce, parfois, pendant longtemps.

Les facteurs de risques

Les facteurs de risques de cette pathologie sont, bien entendu, le vieillissement de la population ; plus l'homme avance dans l'âge, plus les risques de développer un cancer de la prostate peuvent augmenter. Il existe d'autres facteurs qui sont l'environnement, le tabagisme devenu un véritable problème planétaire, l'obésité, la sédentarité et une alimentation déséquilibrée. On parle bien d'un diagnostic et non d'un dépistage. En revanche, il est à noter qu'il ne s'agit pas d'un dépistage car cette stratégie n'a été mise dans aucun pays de par le monde. D'ailleurs, les médecins l'ont bien expliqué : les raisons qui sont d'aller vers un sérodiagnostic et une surmédicalisation, ce qui n'est pas bénéfique ni pour le patient ni pour l'Etat.

O. A. A.

RÉUNION DE LA COMMISSION CONJOINTE ALGÉRO-FRANÇAISE HISTOIRE ET MÉMOIRE

Convergence autour de plusieurs points importants

lions de documents numériques sur la période coloniale, 29 rouleaux et 13 registres, constituant 5 mètres des archives restants relatifs à la période ottomane, soit avant 1830 ».

Quant à la bibliographie, les deux parties ont convenu de « continuer à constituer une bibliographie commune de recherches et de sources imprimées et de manuscrits remontant au XIXe siècle pour imprimer, numériser et traduire les plus importants vers l'Arabe et le français, en œuvrant à récupérer tout ce qui peut l'être ». Ils se sont accordés aussi à « continuer à réaliser une chronologie des crimes coloniaux durant le XIXe siècle ».

Concernant les biens spoliés, il a été convenu de « récupérer tous les biens qui symbolisent la souveraineté de l'Etat de l'Emir Abdelkader et des chefs de la résistance populaire ainsi que les crânes restants et la poursuite de l'identification des restes qui remontent au XIXe siècle, outre le recensement des prisonniers algériens avec établissement d'une liste nominative ». Dans le domaine scientifique et académique, les deux parties ont

convenu de « la mise en place d'un programme d'échange et de coopération scientifique qui prévoit des missions de chercheurs et d'étudiants algériens en France ainsi que des missions françaises en Algérie pour consulter les archives, avec levée des entraves administratives françaises devant les chercheurs algériens ».

Dans le même sillage, la réunion a abouti à un accord entre les deux parties portant « organisation d'événements scientifiques conjoints au cours de l'année universitaire 2024-2025 et l'ouverture d'un portail électronique commun dédié à la période coloniale (1830-1962), ainsi que la poursuite des réunions périodiques entre les deux parties ».

Un débat scientifique responsable empreint de respect mutuel et de reconnaissance quant aux faits historiques vécus par l'Algérie sous le joug colonial et la nécessité de récupérer ses biens pillés pendant la période coloniale, notamment au XIXe siècle, a marqué cette rencontre, souligne la même source.

R. N.

POUR RÉGULER LE MARCHÉ ET STABILISER LES PRIX 130 000 quintaux de pomme de terre déstockés

Ayant chuté il y a quelques semaines à hauteur des 55 à 60 dinars le kilo, les prix de la pomme de terre ont repris leur ascension sur les différents marchés des fruits et légumes.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, le prix de ce légume le plus prisé repart à la hausse, au grand dam des ménages et ce, malgré les assurances des autorités.

Cette semaine, ce tubercule préféré des Algériens s'affiche à 85 dinars le kilo, et ce n'est pas fini, si les autorités compétentes n'interviennent pas. C'est le sujet qui occupe une large place dans les discussions des gens.

Il suffit d'une tournée à travers les marchés des fruits et légumes pour constater que le même topo, comme si les commerçants se sont donné le mot d'ordre pour relever le prix de ce tubercule, sachant que la pomme de terre a toujours été un indicateur fiable, pour mesurer la santé du pouvoir d'achat des Algériens. En effet, quand ces derniers approchent du seuil de la pauvreté, ce légume, entre autres, vient toujours sauver les meubles. Hélas, ce n'est pas le cas de nos jours.

Cette énième hausse des prix a provoqué la grogne chez les citoyens. Ils estiment qu'elle est inexplicable. Ils pointent encore une fois du doigt les organismes étatiques concernés. En effet, cette hausse vient encore une fois mettre les responsables du secteur du commerce devant la réalité du terrain, avec un forçage de la part des mandataires qui monopolisent la bourse des prix et ce, en dépit des mesures prises par la tutelle pour, justement, mettre fin à ce diktat.

Pour rappel, la dernière hausse des prix de la pomme de terre avait mis sur le quivive les responsables du secteur du commerce, qui avaient riposté en injectant des



tonnes de pomme de terre dans les marchés au prix de 50 DA le kilo, cassant ainsi le monopole des spéculateurs. Aujourd'hui encore, le même scénario se

ressuscite. Il a été décidé de réguler le marché avec le déstockage d'importantes quantités de pomme de terre. En effet, le ministère avait décidé de déstocker des

quantités supplémentaires pour faire face à l'augmentation des prix de la pomme de terre. Un stock stratégique de pommes de terre dépassant les 130.000 tonnes, et constitue un outil de régulation du marché auquel il sera recouru en cas de nécessité. A noter que cette mise sur le marché d'importantes quantités s'étalera sur plusieurs jours en attendant, certainement, la pleine saison de l'arrachage du tubercule. Pour rappel, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev) avait entamé, le 14 novembre dernier, une opération de déstockage de 30.000 tonnes de pommes de terre destinées à la consommation. À quel ciel se vouer ? Toutes les mesures prises jusque-là par les pouvoirs publics n'ont rien apporté sur le terrain. Le simple citoyen continue à payer le prix fort pour le bricolage des uns et des autres. Cette énième flambée d'un produit aussi largement consommé et suffisamment produit au niveau local dévoile encore une fois les limites de deux départements ministériels censés protéger les citoyens selon même les instructions du président de la République. N'est-il pas temps de revoir leur « politique » ? Wait and see !

I. A.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Youcef Cherfa prend ses fonctions

Youcef Cherfa a pris hier ses fonctions de ministre de l'Agriculture et du Développement rural suite à sa nomination, hier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Youcef Cherfa succède à Mohamed Abdelhafid Henni qui a quitté le Gouvernement de Nadir Larbaoui.

La cérémonie de passation de consignes s'est déroulée au siège du ministère, en présence des cadres du secteur et responsables d'établissements sous tutelle, précise un communiqué du ministère.

Lors de la passation de consignes, le nouveau ministre a tenu à « remercier le président Tebboune pour la confiance qu'il a placée en lui », ajoutant que « cette précieuse confiance sera pour moi une forte incitation à faire progresser le secteur de

l'agriculture et du développement rural ». Qualifiant le secteur de « pilier du progrès, du développement et de la prospérité », Youcef Cherfa a souligné que « les grands défis auquel fait face le secteur de l'Agriculture exige de nous tous d'unifier nos efforts » dans la perspective d'« assurer la sécurité alimentaire » et de « réaliser les engagements du président de la République qui consistent à améliorer les conditions de vie des citoyens » tout en remerciant le ministre sortant pour « tous les efforts consentis ». S'adressant aux cadres du secteur, Youcef Cherfa s'est dit convaincu que « vous n'épargnez aucun effort pour atteindre les objectifs fixés et œuvrer sans relâche pour poursuivre le processus de développement ».

R. N.

JIJEL

Un bus de transport d'écolier prend feu

Un bus, qui assure le transport des écoliers, a pris subitement feu dans la commune de Sidi-Abdelaziz, dans la wilaya de Jijel. À l'arrivée des éléments de la Protection civile, immédiatement alertés, l'autobus était à moitié incendié.

Les éléments de la Protection civile ont éteint les flammes, avant qu'elles ne se propagent aux autres bus stationnés près du siège de l'Assemblée populaire communale. En tout état de cause, il y a eu plus de peur que de mal. Aucune victime à déplorer.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes exactes de l'incendie. La piste d'un court-circuit serait privilégiée par les enquêteurs

R. N.

PARLEMENT

La loi sur les médias adoptée

PAR RACIM NIDHAL

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mardi, les deux textes de loi relatifs à la presse écrite et électronique et à l'activité audiovisuelle, lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil.

La séance de vote s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab et des membres du gouvernement.

Lors de la lecture du rapport complémentaire de la Commission de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme sur le texte de loi relatif à la presse écrite et la presse électronique, le rapporteur de la Commission, Mokretar Smail, a précisé que la révision et la réorganisation du cadre législatif du secteur de la Communication sont « d'une extrême importance », soulignant que parmi les objectifs de l'édification de l'Algérie nouvelle figurent « le renforcement du choix démocratique, l'élargissement du champ des libertés publiques et la contribution à la construction d'une

société où la presse écrite et électronique occupe une place privilégiée dans notre pays ». La Commission a salué ce texte de loi qui vient « en réponse aux aspirations des professionnels de la presse écrite et de la presse électronique, pour la consolidation de la liberté de la presse et sa contribution dans la promotion du journalisme ». Quant au texte de loi relatif à l'activité audiovisuelle, la Commission a indiqué que ce texte de loi constitue « un des importants acquis qui renforcent la protection de la liberté d'expression et la qualité du service d'information, ainsi que l'engagement de servir les causes de la nation algérienne et ses constantes nationales, ses principes puisés de la Glorieuse révolution de Novembre et l'exercice de la liberté d'expression en toute démocratie responsable ».

L'Algérie « franchira à travers ce texte et autres lois régissant le secteur de l'Information, de grands pas sur le chemin de la liberté d'expression dans les plus grands et les plus importants moyens de communication », a-t-elle estimé. Intervenant au terme du vote, le ministre

de la Communication a remercié les membres du Conseil de la nation pour « leur bonne collaboration tout au long de l'examen et du débat de ces deux textes de loi », soulignant la nécessité de « respecter les directives du président de la République, en ce qui concerne le secteur, à leur tête la création des autorités de régulation pour chaque domaine d'information, en sus de la préparation d'un projet de loi relatif aux imprimeries publiques à l'avenir ».

Dans son allocution au terme des travaux de cette séance, M. Goudjil a mis en exergue « l'importance stratégique du secteur de l'information, étant à la fois une fenêtre et une vitrine de l'Algérie pour la promotion de la véritable image de l'Algérie d'aujourd'hui, en mettant en avant les réalisations et les acquis accomplis aux niveaux local et national, grâce aux politiques et aux approches judicieuses et aux visions éclairées du président de la République dans le cadre de la concrétisation de ses 54 engagements pris devant le peuple algérien ».

R. N.

Création d'un réseau national des ciné-clubs début 2024

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, à Alger, la création, début 2024, d'un réseau national des ciné-clubs en vue de "dynamiser la production et la distribution cinématographique en Algérie".



SÉLECTIONNER LE SCÉNARIO D'UN FILM SUR L'EMIR ABDELKADER

Une commission de haut niveau pour évaluer et enrichir le cahier des charges

Création d'un réseau national des ciné-clubs début 2024

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, à Alger, la création, début 2024, d'un réseau national des ciné-clubs en vue de "dynamiser la production et la distribution cinématographique en Algérie".

Présidant le lancement de la conférence nationale sur "les ciné-clubs en Algérie et leur rôle dans la diffusion de la culture du cinéma" à la Cinémathèque d'Alger, la ministre a affirmé que son département encouragera cette initiative à travers "l'organisation de sessions de formation spécialisées et qualifiantes au profit des animateurs des clubs avec la contribution des établissements compétents sous tutelle" pour promouvoir la scène culturelle et artistique.

Selon la ministre, ce réseau sera accompagné par le Centre algérien de la cinématographie (CAC) qui ouvrira un bureau à son niveau pour le secrétariat technique, étant un établissement qui a pour missions principales d'encourager les initiatives cinématographiques, tels les clubs, à travers le territoire national et l'organisation de projections et de manifestations cinématographiques qui contribuent à la promotion et à la diffusion de la culture cinématographique, au service du public du 7e art. Mme Mouloudji a indiqué que "la relance de la culture des ciné-clubs en Algérie, dont le rôle consiste à diffuser la culture cinématographique, "traduit la volonté de l'Etat algérien de hisser le 7e art au niveau escompté à l'ère du développement technologique effréné, notamment dans les domaines audiovisuels". "Cette orientation a été soulignée à maintes reprises par le président de la République, Abdelmadjid



Tebboune, en vue de développer l'industrie cinématographique dans notre pays, tout en restant attachés à notre authenticité, identité et mémoire nationale et culturelle", a-t-elle dit.

Elle a appelé tous les acteurs du cinéma à enrichir cette expérience et à soutenir et coordonner les efforts dans le but de créer le réseau national des ciné-clubs qui regroupera les différents ciné-clubs au niveau national. A cette occasion, le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui a passé en revue son expérience dans le ciné-club qu'il a animé de 1969 à 1988 à la Télévision algérienne et en collaboration avec la Cinémathèque d'Alger, soulignant que ce club "était une véritable école pour la formation des amateurs du 7e art pendant de longues années".

Bedjaoui a estimé que la participation aux ciné-clubs "commence par la distraction et le divertissement et finit par l'intérêt profond et la capacité à décortiquer les films artistiquement et techniquement, appelant à cet égard les cinéphiles des clubs actuellement actifs à regarder les films directement sur grand écran et

non sur les Smartphones ou la télévision car la magie du cinéma ne peut être appréciée qu'en partageant l'expérience socialement et humainement avec les spectateurs".

A son tour, Fayçal Sahbi de l'université d'Oran a évoqué la culture cinématographique et le public affirmant que cette relation "a été négligée car les politiques de production en Algérie étaient basées sur l'offre, en se concentrant sur tout ce qui concernait la production plutôt que le public, alors qu'en fait, a-t-il dit, il est important d'œuvrer à satisfaire la demande cinématographique en proposant des espaces de projection modernes ou des salles multi-écrans étant capables de susciter l'intérêt d'un nouveau public, et là apparaît le rôle des ciné-clubs qui confèrent une sorte de légitimité aux films projetés, dans ce que l'on appelle cinéma commercial". Dans le cadre de cette conférence, des représentants de ciné-clubs de plusieurs wilayas ont partagé leurs expériences sur le terrain, à l'instar de Mohamed Al Kourti qui a passé en revue l'expérience du ciné-club de Mascara (1984-2023) qui cherche à établir des traditions

cinématographiques dans la wilaya en programmant des spectacles cinématographiques diversifiés pour satisfaire le public à la recherche de films à contenu diversifiant, culturel, social, de fiction et autres. Le représentant de l'association "Projecteur", activant au niveau de la wilaya de Béjaïa, Ilyès Zaïdi, a partagé la vision de ce ciné-club depuis sa création en 2023 à ce jour en présentant des films appartenant au cinéma d'auteur, au cinéma populaire, au cinéma algérien ainsi que des films destinés aux enfants et d'autres documentaires.

Selon lui, le travail des ciné-clubs en Algérie pose plusieurs problématiques liées aux choix du type de films projetés et au problème des droits d'exploitation des films, d'autant que l'objectif de la projection n'est pas commercial, outre le manque d'espaces de projection, l'absence de coordination entre les ciné-clubs qui ont également besoin "d'un cadre juridique régissant leur travail et leur assure une protection pour pouvoir discuter des contenus en toute liberté et responsable".

Les écrits littéraires de Zhou Ounissi thème d'un colloque à Annaba

Les travaux d'un colloque de deux jours sur les œuvres littéraires de Zhou Ounissi et ses contributions à la promotion de la littérature arabe en Algérie se sont ouverts samedi à Annaba. Initiée par la bibliothèque principale de lecture publique, la rencontre aborde les traits du style narratif déployé par cette écrivaine dans ses nouvelles, ses romans, sa poésie et ses écrits théâtraux.

L'universitaire et critique Mohamed Lamine Bahri, de l'université de Biskra, a présenté l'ouvrage collectif publié en hommage à cette écrivaine qui expose le parcours de cette intellectuelle, ses interviews parues dans la presse et les ouvrages consacrés à l'étude de ses œuvres.

L'ouvrage intitulé "Ezzahra lati kasarat el-achwaq" (La fleur qui a brisé les épines) rassemble, a-t-il

ajouté, les contributions de 40 intellectuels, critiques, auteurs et compagnons de route algériens et de plusieurs pays arabes qui avaient connu Zhou Ounissi, lauréate en novembre 2023 du prix de la fondation koweïtienne Souad Al Sabah pour la culture et l'innovation en reconnaissance à ses contributions et à son talent. Les séminaristes analyseront, à la faveur de cette rencontre,

la biographie de cette auteure qui est la première femme à publier un roman en arabe en Algérie ainsi que ses œuvres composées de quatre recueils de nouvelles, de 16 poèmes et de plusieurs autres écrits. La rencontre se déroule au siège de la bibliothèque principale de lecture publique de la ville d'Annaba avec la participation d'écrivains et d'universitaires de plusieurs wilayas.

Waciny Laredj évoque son parcours créatif à Alger

Le romancier Waciny Laredj a affirmé, samedi à Alger, que son long parcours romanesque s'est distingué par sa transition progressive dans l'écriture créative, en abordant les questions et les thèmes nationaux liés à la Guerre de libération et à la société algérienne, puis les questions arabes et enfin les questions humanitaires universelles.

S'exprimant lors de sa distinction à la Bibliothèque nationale par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, dans le cadre du Forum du livre, Wassiny Laredj a expliqué qu'"à travers son voyage créatif, entamé il y a 40 ans, il s'est intéressé, à l'instar des écrivains de sa génération, aux questions révolutionnaires dont il était épris", ajoutant que son père, martyr, était toujours présent dans ses premiers écrits. Après une période de maturation marquée par son accès à l'université à Oran, ses intérêts se sont tournés vers le traitement des questions sociales qui ont accompagné la période post-indépendance en Algérie, en témoignant les thèmes sociaux abordés dans ses textes, a-t-il dit. L'auteur est passé progressivement, par la suite, à l'exploration des questions arabes qu'il a traduites à travers



de nombreux textes romanesques, pour finalement aboutir à la dimension humaine universelle à travers ses écritures qui évoquent les questions humanitaires marquées par les conflits et les guerres, ajoute M. Waciny Laredj. Le romancier a également évoqué sa relation "forte" avec la langue arabe, nourrie par ses lectures de "grands classiques comme Les Mille et une nuits", soulignant qu'il était "satisfait de ce qu'il a accompli tout au long de ces années d'écriture sur des questions locales et humanitaires". D'autre part, Wassini Laredj a passé en revue les plus importantes

étapes de la réalisation de son dernier roman intitulé *Hiziya*, et le débat qu'il a suscité avant sa sortie, le considérant comme "un état sain qui confirme l'intérêt des lectures pour le patrimoine et à la mémoire traditionnelle", soulignant que le personnage de *Hiziya* est une épopée humaine dont la valeur n'est pas moindre que celle des œuvres internationales. Le romancier a appelé à présenter une œuvre artistique lyrique sur ce personnage en raison de sa valeur historique dans la mémoire populaire, ajoutant à propos de la traduction dans le domaine littéraire qu'il

refuse d'utiliser le terme infidélité, mais préfère celui de participation, car le traducteur devient à son tour un créateur qui transmet au lecteur la profondeur du texte et sa force interne en respectant le texte et les contextes. La ministre de la Culture et des Arts a déclaré, en présence de plusieurs personnalités littéraires, que cette distinction se veut un hommage à un grand écrivain et l'un des piliers du roman algérien, arabe et universel pour ses œuvres qui ont remporté de nombreux prix internationaux.

La manifestation "Joussour tawassel li tourath al haouadir" met en avant le patrimoine immatériel palestinien

La 6e édition de la manifestation "Joussour tawassel li tourath al haouadir" qui s'est tenue les 25 et 26 novembre au Musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles-Palais Ahmed-Bey-de Constantine, a eu au programme diverses activités visant à faire connaître le patrimoine immatériel palestinien. Organisée sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, avec la participation de plus de 10 Musées nationaux, la manifestation a été ponctuée par une exposition-hologramme sur l'agression sioniste et l'atteinte au patrimoine immatériel palestinien et des ateliers pédagogiques destinés aux enfants pour faire la promotion de ce patrimoine immatériel, animés par les Musées participant à l'évènement. Placée sous le thème "Musées pour l'humanité" en signe de solidarité

avec le peuple palestinien face à l'agression sioniste barbare contre Ghaza, la manifestation vise à mettre la lumière sur les crimes abjects de l'entité sioniste qui en plus des massacres et du déplacement forcé des Palestiniens, s'acharne à détruire les vestiges archéologiques et les Musées dans une tentative visant à aliéner l'identité palestinienne. Des expositions ont été également organisées à l'occasion pour faire connaître les Musées participant à cette manifestation, dont les Musées publics nationaux de Cirta, Sétif et Khenchela, le Palais des Rais (Bastion 23) et le Musée du Bardo d'Alger. Une journée d'études sur la valorisation du patrimoine immatériel algérien et ses dimensions africaines a été organisée au deuxième jour de cette rencontre.



SÉLECTIONNER LE SCÉNARIO D'UN FILM SUR L'EMIR ABDELKADER

Une commission de haut niveau pour évaluer et enrichir le cahier des charges

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie d'installation d'une commission de haut niveau composée de personnalités du cinéma et d'historiens, chargée d'évaluer et d'enrichir le cahier des charges pour la sélection d'un scénario du film sur l'Emir Abdelkader, ainsi que d'évaluer et d'approuver les propositions de scénarios qui seront présentées dans le cadre d'un concours international, indique un communiqué du ministère.



"Dans le cadre des préparatifs en cours pour le lancement d'un projet de production d'un film international sur l'Emir Abdelkader, la ministre de la Culture et des Arts a présidé, à l'occasion du 191^e anniversaire de l'élévation à l'Emir Abdelkader, la cérémonie d'installation d'une commission de haut niveau composée de grandes personnalités du cinéma et d'historiens", précise le communiqué. Cela intervient après le placement de

l'établissement public "Al-Djazaïri pour la production, la distribution et l'exploitation du film sur l'Emir Abdelkader", sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, conformément au décret présidentiel n° 23-287 du 15 Moharram 1445 correspondant au 2 août 2023, ajoute-t-on de même source.

Selon le même communiqué, cette commission "aura pour mission d'é-

valuer et d'enrichir le cahier des charges pour la sélection du scénario du film, ainsi que d'évaluer et d'approuver les propositions de scénarios qui seront présentées dans le cadre d'un concours international". La commission est composée du critique cinématographique Ahmed Bedjaoui, de l'historien Djamel Yahiaoui, du romancier Waciny Laredj, du professeur Mostéfa Khiati et du produc-

teur de cinéma Yacine Medkour. "La commission peut faire appel à des experts et des spécialistes pour contribuer à l'enrichissement de ce projet", conclut le communiqué.

15^E SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

35 artistes attendus à El Bayadh

Pas moins de 35 artistes sont attendus à la 15^e édition du Salon national des arts plastiques, prévu à partir de demain et jusqu'au 2 décembre prochain dans la wilaya d'El-Bayadh, apprend l'APS des responsables de la maison de culture et des arts Mohamed-Belkheir, organisatrice de cet événement.

Le chef de service des activités culturelles de cette structure, Fadlaoui Ghrissi, a indiqué à l'APS que cet événement culturel, qui sera abrité par le hall d'exposition de la maison de la culture, traitera de plusieurs thématiques de l'art plastique sur la Palestine, placé sous le slogan « Les événements de la Palestine par la plume d'un artiste », qui verra l'exposition de 70 toiles de quelque 35 artistes issus de 19 wilayas. A cette occasion, deux fresques murales seront réalisées sur le thème de la Palestine au niveau de la maison de culture par les plasticiens participant à ce salon, en plus de la dénomination du hall d'exposition de la maison de culture Mohamed-Belkheir au nom de Ghaza.

Les organisateurs de cette manifesta-



tion artistique et culturelle visent à faire la lumière, à travers des œuvres expressives, sur les conditions et les événements prévalant en Palestine occupée, notamment sur les crimes barbares commis contre le peuple palestinien frère lors de l'agression sioniste brutale contre la bande de Ghaza et la Palestine en général.

Le programme prévoit, en marge de

ce salon, des conférences sur des sujets liés à la résistance et à la libération, à travers l'art plastique, par des enseignants d'histoire et d'arts plastiques. Une sortie au profit des artistes participant au salon est prévue dans de nombreux sites touristiques et archéologiques, situés dans la région de Brezina, selon la même source.

STATUT DE L'ARTISTE un atelier pour la préparation du texte d'application

Un atelier dédié à la préparation du texte d'application de l'article 27 relatif à la création et la gestion de coopératives artistiques du statut de l'artiste a été organisé lundi à Alger, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a indiqué un communiqué du ministère.

Ce texte d'application en préparation devra définir un "cadre réglementaire" pour encadrer les coopératives artistiques en vue d'encourager les activités artistiques et favoriser la production, précise-t-on. L'article 27 du statut de l'artiste définit la coopérative artistique comme un "groupement de personnes physiques et morales" dont l'adhésion est volontaire. Elle "jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière", selon les termes de cet article. Des représentants du Conseil national des arts et de la culture (Cnal), artistes et universitaires ont participé à cet atelier, premier du genre dans le cadre de la mise en œuvre du statut de l'artiste. Paru au *Journal officiel* n° 70, le décret présidentiel 23-376 du 22 octobre dernier, portant statut de l'artiste, vise à fixer les droits et les obligations de l'artiste.

OUARGLA

Coup d'envoi de la fête du palmier avec la participation d'une trentaine d'exposants

Diverses manifestations culturelles et économiques ont marqué la 1re édition de la fête du palmier lancée mardi à Ouargla par les autorités locales, avec la participation d'une trentaine d'exposants dont des phœniciculteurs.

Procédant au lancement de cette manifestation placée sous le signe "Promotion de l'agronomie, du tourisme et de l'artisanat", le secrétaire général de la wilaya de Ouargla, Tahar Chettih, a mis en valeur la manifestation qui s'inscrit au titre des orientations de l'Etat portant promotion et diversification de l'économie nationale hors-hydrocarbures, notamment dans le sud du pays.

M. Chettih a indiqué que cette tendance vise la promotion de l'agronomie saharienne, notamment le développement de la filière phœnicicole, une des cultures stratégiques florissantes dans la wilaya de Ouargla.

Cette fête qu'abrite trois jours durant (28-30 novembre) la bibliothèque principale de la lecture publique Moudjahid Mohamed-Tidjani a donné lieu à la mise sur pied d'expositions regroupant des représentants de coopératives, des associations professionnelles et des organismes, dont la Chambre d'agriculture, la Conservation des forêts, la Banque de l'agriculture et du développement rural et la Caisse régionale de mutualité agricole.

Une gamme variée de dattes et de leurs dérivés sont également exposés aux stands de cette exposition qui



regroupe, en outre, des produits de l'artisanat et de la sparterie, notamment celle fabriquée depuis les composantes du palmier. Cette manifestation a été mise à profit par les organismes participants pour vulgariser leurs missions à travers des affichages et dépliants riches en informations et données sur divers volets liés au développement de la richesse phœnicicole, dont la pollinisation, l'élagage, la protection des régimes des différentes maladies du palmier, insectes et oiseaux, en sus de l'assurance agricole contre les cataclysmes naturels.

Le programme de la fête du palmier prévoit également une journée d'étude sur "l'exploitation des nouvelles technologies dans le développement de l'agronomie saharienne, dont la phœniciculture comme modèle", à animer par des agronomes et chercheurs universitaires.

De même, "l'historique de la phœniciculture à Ouargla", "le tourisme

oasien, levier de l'économie nationale", "la mise en valeur agricole et phœnicicole, situation et perspectives", "la contribution de la richesse phœnicicole dans la réalisation de la sécurité alimentaire en Algérie", "la commercialisation des dattes", ainsi que "les projets de recyclage des produits phœnicicoles" sont entre autres thèmes à animer lors de cette journée d'étude. La wilaya d'Ouargla recèle un patrimoine phœnicicole de 1.241.769 palmiers, dont 1.116.560 productifs, appartenant à 11.695 agriculteurs, selon les données fournies par la Chambre d'agriculture.

Initiée par la commission de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'artisanat à l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Ouargla, cette fête donnera lieu également à l'animation de soirées culturelles, dont des récitals poétiques traitant du palmier et à son importance socio-économique dans la région.

M'SILA

Exportation d'une cargaison de canalisations armées de fibre de verre vers la Libye

Le coup d'envoi d'une opération d'exportation vers la Libye de 1.000 mètres de canalisations armées de fibre de verre (PRV), produites par l'entreprise Maghreb Pipe de M'sila, a été donné, dimanche après-midi, depuis la zone industrielle de la capitale du Hodna.

Le directeur de wilaya de l'Industrie, Abdelaziz Harrouz, a souligné à cette occasion, dans une déclaration à l'APS, que cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat relative à la « diversification des investissements hors hydrocarbures », porte sur l'acheminement vers la Libye de 1.000 mètres de canalisations armées de fibre de verre destinées à la réalisation de réseaux d'assainissement. M. Harrouz a rappelé que la même unité de production

Maghreb Pipe avait précédemment exporté, le 9 novembre dernier, une première cargaison de 1.000 m du même produit vers la Libye, avant de noter que ces deux opérations font partie d'un marché portant sur l'exportation vers ce pays voisin de 25 km de canalisations de ce type.

De son côté, le représentant de Maghreb Pipe, Brahim Baali, a indiqué que la production de canalisations de type PRV (avec armature en fibre de verre) a connu de « grands progrès au cours des dernières années dans cette unité de production qui s'appuie sur une main-d'œuvre et un savoir-faire 100 % algériens ».

Il a également affirmé que cette entreprise entend « relever le challenge de diversifier et de développer sa production en vue de conclure d'autres

marchés à l'export, notamment vers l'Afrique ».

Le wali de M'sila, Nedjmeddine Tiar, a souligné, en marge de sa supervision de l'opération, que les autorités de la wilaya sont « déterminées à accompagner les porteurs de projets productifs et d'investissement, en particulier ceux qui travaillent à l'exportation de produits algériens ».

Il a également salué la dynamique observée localement à la faveur de la levée des obstacles auxquels les investisseurs étaient confrontés. M. Tiar a fait savoir, dans ce contexte, que la commission de wilaya chargée du suivi des investissements et de la levée des contraintes entravant l'entrée en exploitation des projets d'investissement achevés a été récemment installée.

ORAN

Vers la réalisation de deux hôpitaux spécialisés

La wilaya d'Oran a bénéficié de l'inscription de deux projets de réalisation d'un hôpital pour les pathologies liées à la tête et au cou et un autre pour les maladies allergiques et respiratoires, selon le wali d'Oran, Saïd Sayoud.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection dans la daïra d'Oued Tlélat, le wali a indiqué que le premier projet concerne un hôpital de 60 lits spécialisé dans les pathologies de la tête et du cou, qui sera réalisé au chef-lieu de la wilaya, à proximité du groupe d'hôpitaux à l'Usto. Le deuxième hôpital concerne les maladies allergiques et respiratoires, qui sera concrétisé dans la commune de Bethioua, selon le même responsable.

Par ailleurs, le même responsable a souligné, en marge de son inspection de l'hôpital des urgences médico-chirurgicales Moudjahid Dr. Mahmoudi-Mohamed à Oued Tlélat, que ce projet est en voie de réalisation et un certain nombre de mesures ont été prises afin d'inciter l'entrepreneur à redoubler d'efforts et à fournir la main-d'œuvre spécialisée. Il a souligné que les travaux seront achevés au cours de la première quinzaine de décembre prochain et que cet établissement hospitalier entrera en service, avant la fin de l'année en cours, surtout que les équipements sont acquis et leur installation entamée. Le wali d'Oran a souligné que cet hôpital est situé à proximité de l'autoroute Est-Ouest et prendra en charge les cas urgents et devrait réduire la tension sur les infrastructures sanitaires de la wilaya et des wilayas limitrophes.

La wilaya a été renforcée par de nombreuses structures de santé, en 2023, et d'autres seront livrées dans les mois prochains, notamment l'hôpital de la commune de Gdyl, d'une capacité de 240 lits, et l'hôpital Nedjma doté d'une capacité de 240 lits également, dont les travaux de réalisation ont été achevés, en plus d'un hôpital d'une capacité de 60 lits à El Kerma, en cours d'équipement, et un institut de recherche sur le cancer et un hôpital d'oncologie de 120 lits, qui seront réceptionnés en 2024. Le même responsable a souligné que la wilaya d'Oran est devenue un pôle médical par excellence de par la disponibilité de plusieurs établissements hospitaliers et autres spécialisés.

BOURSE D'ALGER

Approbation de nouveaux mécanismes

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a annoncé l'approbation d'un nouveau règlement introduisant de nouveaux mécanismes à la Bourse d'Alger, visant à moderniser les pratiques boursières et à relancer l'activité du marché financier.



La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a approuvé le Règlement n° 23-04 relatif au Règlement général de la Bourse. Ce nouveau règlement remplace le Règlement 03-97 du 18 novembre 1997", a-t-elle expliqué dans un communiqué.

"A travers ce nouveau texte réglementaire, la Cosob vise à instaurer à la Bourse d'Alger de nouveaux mécanismes visant à moderniser les pratiques boursières, et la préparer aux échéances importantes conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à relancer l'activité du marché financier, tout en

rendant plus attractive pour les grandes entreprises, la levée des capitaux nécessaires au financement de leur croissance d'une part, et en facilitant l'accès aux PME et aux start-up, d'autre part", a précisé la même source.

Ce nouveau règlement permettra, également, de "redonner un nouveau souffle à la Bourse d'Alger en facilitant le processus de levée de fonds sur le marché financier, par la simplification des procédures, des conditions d'admission et en encadrant au mieux les séances de bourse", est-il mentionné dans le communiqué.

Parmi les nouveautés de ce texte, la

Cosob a noté "l'instauration d'une nouvelle cote officielle composée de cinq marchés incluant comme nouveauté un marché pour la négociation des titres des organismes de placement collectif et un marché spécialisé pour les investisseurs professionnels et l'instauration du concept des investisseurs institutionnels et les investisseurs qualifiés".

Il est prévu également l'introduction de nouvelles conditions d'admission en bourse sur le marché des titres de capital et le marché des titres de créances, l'instauration du principe de notation financière pour les sociétés émettrices d'emprunts obli-

gataires ainsi que la mise en place d'un dispositif pour la reconnaissance des évaluateurs et des promoteurs en bourse par la Cosob. L'instauration de nouveaux mécanismes d'animation de marché figure aussi parmi les nouveautés de ce texte, a fait savoir le communiqué en soulignant que "des mesures supplémentaires ont été prises concernant le renforcement de la surveillance du marché, visant à assurer l'intégrité et la transparence des opérations et la protection des investisseurs".

Ce règlement a été soumis à une large consultation au sein de la place financière initiée par la Cosob en juin dernier, est-il rappelé dans le communiqué, assurant que "cette démarche a mené à l'élaboration d'un règlement complet et efficace s'inscrivant dans le vaste chantier des réformes menées par les pouvoirs publics et la dynamique que connaît l'économie nationale et le climat des affaires en général et répondant aux efforts visant à diversifier l'économie nationale en la dotant de nouvelles sources de financement".

RELANCE DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Une attention particulière pour la wilaya de Sétif

La wilaya de Sétif accorde une attention particulière à la relance des projets d'investissement en levant les contraintes et autres obstacles entravant les projets en cours, destinés à assurer un développement durable et, partant, consacrer la position de la wilaya en tant que pôle industriel de premier plan, tout en lui permettant d'être au diapason des transformations stratégiques que connaît le pays. Les autorités de la wilaya, soulignant que les efforts déployés sur le terrain par les pouvoirs publics ont permis la levée de toutes les entraves contrariant l'avancement des projets d'investissement en cours, ont cité, pour l'exemple, l'octroi de 128 autorisations exceptionnelles d'exploitation à des investisseurs, favorisant ainsi la création de 7.449 emplois nouveaux. Ces facilitations s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à prendre en charge les dossiers à même de permettre un réel décollage économique, en mettant en place un climat d'investissement « sain, adapté et attractif », a-t-on affirmé à la wilaya.

Parallèlement à la délivrance d'autorisations d'exploitation exceptionnelles, la commission en charge de

l'investissement dans la wilaya de Sétif s'attèle à l'étude des cas relatifs aux projets non encore matérialisés et au lancement, le cas échéant, des procédures nécessaires pour la récupération des parcelles foncières inexploitées, selon la même source. A ce propos, 10 parcelles totalisant une superficie d'environ 10 hectares ont été récupérées, au moment où 105 dossiers, se trouvant actuellement entre les mains de la justice, devraient permettre, aussitôt après les arrêts du tribunal, la réappropriation par les autorités publiques de 79 hectares. Une superficie qui sera réaffectée à d'autres investisseurs sérieux, déterminés à mener à bien des projets d'investissement qui donneront, une fois achevés, une impulsion décisive au rythme de développement de la région, et favoriseront l'augmentation du volume des exportations hors hydrocarbures.

Des exportations pour une valeur de 220 millions de dollars en 2022

Au cours de l'année 2022, la wilaya de Sétif a réalisé des exportations d'une valeur de plus de 220 millions de dollars ciblant les marchés européens et africains, selon les services

de la wilaya qui ont signalé que de nombreuses entreprises économiques activant dans différents domaines, ont relevé le défi en pénétrant des marchés arabes, africains et européens grâce à leur production de pneumatiques, d'appareils électroménagers, de ciment, de céramique, de plastique pour l'emballage et autres. Afin de faciliter le processus d'exportation, toutes les aides et le soutien nécessaires ont été apportés aux opérateurs économiques de la région, à l'image de la simplification des formalités administratives et de

l'accélération des procédures d'attribution des certificats de conformité, a-t-on indiqué. Zoheir Daâchi, investisseur, initiateur d'une unité de broyage de matériaux dans la commune de Ras El Ma (est de Sétif-Est), a salué, dans ce contexte, les mesures prises par les autorités de la wilaya de Sétif visant à « libérer les projets d'investissement des entraves qui les freinaient depuis des années ». Il a souligné que c'est grâce à ces mesures qu'il a pu obtenir une autorisation d'exploitation exceptionnelle qui a permis à son projet d'être concrétisé et mis en service, offrant, dans une première phase, 20 emplois directs.

Un nombre qui sera revu à la hausse pour atteindre 32 postes de travail à la faveur du développement de son unité, a-t-il ajouté, se félicitant de « l'impulsion donnée à son projet par l'octroi d'une autorisation d'exploitation exceptionnelle » qui l'encourage, également, à « développer davantage ses investissements à l'avenir ». Cet opérateur espère obtenir prochainement une licence d'exploitation pour son nouveau projet d'investissement qui consiste en un complexe agroalimentaire, dans la commune d'Amoucha (nord de Sétif), qui devrait, selon lui, fournir 64 emplois directs dès sa mise en service. La wilaya de Sétif dispose d'un foncier industriel important matérialisé dans 3 zones (Sétif, El Eulma et Ouled Saber), couvrant une superficie totale de plus de 1.369 hectares et abritant 457 projets d'investissement dans de multiples domaines industriels, en plus de 23 ZEA (Zones d'entrepôt et d'activités), et autres espaces industriels où activent des entreprises spécialisées dans les industries électroniques et électriques, la transformation plastique, la fabrication de pneumatiques, la céramique, l'industrie alimentaire, parapharmaceutique et autres.

MOBILISATION DES GROUPES D'EXTRÊME DROITE

La montée des périls en France

La menace de l'extrême droite pèse de plus en plus sur la France. La montée de quelques groupes de cette tendance politique fasciste, qui commencent à agir au grand jour, est à prendre très au sérieux.

PAR KAMAL HAMED

Ces groupes d'extrême droite, qui ont fait une démonstration suite au décès d'un lycéen de 16 ans, Thomas, mortellement blessé par couteau, lors d'un bal dans la Drôme (sud-est), dans la nuit de samedi à dimanche 18-19 novembre, menacent en fait la paix sociale. Ce d'autant qu'ils veulent revenir à des pratiques anciennes, comme les ratonnades ou les victimes sont notamment les Maghrébins et les noirs. Le gouvernement français semble avoir pris conscience du danger de cette montée de fascistes. C'est ainsi que le ministre français de l'Intérieur a exprimé, mardi, sa volonté de dissoudre trois groupuscules d'ultra-droite, lors d'une interview accordée à la radio France Inter. « Je vais proposer la fin d'un groupe qui s'appelle la Division Martel. Et puis deux autres, dont je ne peux pas évoquer les noms, puisque nous rentrons dans le contradictoire, mais qui sont directement liés aux mobilisations d'extrême droite », a-t-il déclaré. Le ministre a justifié son attitude par la mobilisation de certains groupuscules violents qui menacent la paix sociale en France. « Je crois qu'il y a dans l'ultra-droite une mobilisation qui veut nous faire basculer (...) dans la guerre civile », a-t-il expliqué. Et, sur un ton ferme, Darmanin a déclaré qu'il ne « laisserai aucune milice qu'elle soit d'extrême droite ou d'un autre



courant radical faire la loi à la place des procureurs et des policiers ». Ces déclarations de Darmanin interviennent suite à un défilé violent, samedi dernier, d'environ 80 militants d'ultra-droite dans le quartier populaire de la Monnaie à Romans-sur-Isère en réaction au décès du lycéen Thomas. Les circonstances de la mort de ce dernier et le mobile font encore l'objet d'investigations. Lors de cette manifestation, 20 personnes ont été interpellées, dont 17 ont été placées en garde à vue. Il s'agit incontestablement d'une nouvelle donne en France. Cette menace était pourtant prévisible tant le discours de la haine envers les immigrés est allé crescendo ces derniers temps. En plus de l'extrême droite, qui n'a jamais fait mystère de son aversion pour les immigrés, notamment ceux de confession musulmane, la droite française traditionnelle s'est, elle aussi,

prise à ce jeu dangereux en ne cessant, à chaque fois de surenchérir. Le gouvernement français d'Emmanuel Macron n'est pas en reste puisque il a initié des dispositifs juridiques ciblant sans cesse les immigrés et leurs droits. Le projet de loi sur l'immigration, qui est passé par le Sénat et il attend d'être débattu au niveau de l'Assemblée nationale, est la meilleure illustration de cette fâcheuse tendance. Autant dire que la France est plus que jamais sous la menace du spectre de l'extrême droite. Marine Le Pen et Eric Zemmour ont considérablement consolidé, de par leurs discours haineux envers les immigrés, cette grave montée des groupes dangereux. L'agression israélienne contre Ghaza a illustré cette montée incroyable de l'islamophobie et le parti pris flagrant pour Israël. On craint désormais la constitution de milices, et la

montée au créneau de Darmanin est la preuve que la République a peur et tremble déjà. K. H.

PROJETS ÉOLIENS MAROCAINS AU SAHARA OCCIDENTAL

Un stratagème qui ne tient pas la route

Le Washington Times a consacré avant-hier un article à la question sahraouie dans lequel il a soutenu que « le dernier stratagème » du Maroc qui consiste à construire des installations d'énergie éolienne dans les territoires sahraouis est voué à l'échec, puisque déjà, selon le journal, les produits en provenance du Sahara occidental illégalement occupé « ont du mal à être vendus à l'international ».

Dans son article d'opinion, David Keene, rédacteur en chef au Washington Times, rappelle certains faits marquant le dossier sahraoui, soulignant que « l'occupation du territoire sahraoui par le Maroc a été brutale ».

« Les mouvements internationaux de défense des droits humains se plaignent continuellement des abus commis contre les personnes qui y vivent. Le Maroc maintient une présence militaire lourde et coûteuse pour contrôler le territoire occupé. Mais sans beaucoup de succès, le peuple du Sahara occidental n'étant pas prêt à renoncer ni à son identité, ni à son désir d'indépendance », écrit l'auteur.

Aujourd'hui, et en raison de la détermination du peuple sahraoui, d'après Keene, « les produits en provenance de

ce territoire illégalement occupé ont du mal à être vendus à l'international, mais le Maroc continue d'essayer de trouver les moyens d'y parvenir ». Il affirme que certains gouvernements ont saisi des navires transportant du phosphate provenant du Sahara occidental, et la Cour européenne de justice a déclaré « illégal » tout accord entre l'Union européenne et le Maroc qui inclut les eaux du Sahara occidental. Il y a quelques années, rappelle le journaliste, Rabat a même négocié un accord avec une compagnie pétrolière internationale pour explorer la région à la recherche de pétrole, mais ce « deal » a été jugé « illégal » par le conseiller juridique des Nations unies. En 2020, l'ex-président américain, Donald Trump, a publié un tweet dans lequel il a reconnu la prétendue « souveraineté » du Maroc sur le Sahara occidental, mais cela « n'a eu que peu d'impact, que ce soit sur la politique américaine ou sur l'attitude des nombreux pays qui soutiennent les conclusions de l'Onu et de la Cour internationale de justice », fait remarquer M. Keene.

A ce titre, le rédacteur en chef du Washington Times rapporte que « pour maintenir la neutralité des Etats-Unis, le Maroc dépense énormément pour les

lobbyistes de Washington et a récemment été surpris en train de soudoyer des membres élus du Parlement européen ». Ce dernier anticipe encore par rapport au « dernier stratagème » du Maroc, qui consiste à construire d'énormes installations d'énergie solaire et éolienne dans les territoires occupés pour exporter de l'électricité vers l'Europe. Le Maroc espère sans aucun doute que « la soif d'énergie de l'Europe persuadera ses clients d'ignorer les subtilités juridiques ». Mais, pour l'éditorialiste, « il y a fort à parier que Rabat échouera à nouveau, même si certains acteurs internationaux du climat l'applaudiront sans aucun doute pour avoir placé le changement climatique et l'énergie solaire au-dessus des besoins d'un peuple soumis ». Cet effort équivaut, dit-il, à une campagne visant à « blanchir son occupation », comme l'a récemment déclaré un défenseur des droits humains du Sahara occidental à un journaliste de Forbes, note encore David Keene. Enfin, il souligne que l'Onu et le monde affirment que la solution réside dans l'organisation d'un référendum libre et démocratique qui permettra au peuple sahraoui de disposer de lui-même.

R. I. / Agences

PAKISTAN Élimination de deux terroristes dans le sud-ouest du pays

Les forces de sécurité pakistanaises ont mené mardi une opération dans le district de Kalat, dans le sud-ouest du pays, au cours de laquelle deux terroristes ont été tués, a déclaré l'armée.

Les Relations publiques inter-services (ISPR), l'organe de presse de l'armée pakistanaise, ont indiqué dans un communiqué que « les forces de sécurité avaient lancé une opération sur la base de renseignements dans les montagnes de Nagao à Kalat, un district de la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays. Les ISPR ont rapporté qu'un échange de tirs intense avait eu lieu entre les troupes et les combattants ennemis au cours de l'opération, ce qui a conduit à la mort de deux terroristes. « Les terroristes tués restaient activement impliqués dans de nombreuses activités contre les forces de sécurité et dans l'assassinat de civils innocents », a souligné l'armée, ajoutant qu'« une importante cache d'armes, de munitions et d'explosifs avait été récupérée sur le site ».

L'armée a ajouté que ses forces avaient entamé une opération de nettoyage dans la zone afin d'éliminer tout terroriste retrouvé.

« Les forces de sécurité du Pakistan, en phase avec le pays, restent déterminées à contrecarrer les tentatives de sabotage de la paix, de la stabilité et du progrès au Baloutchistan », affirme le communiqué des ISPR.

R. I. / Agences

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE HANDBALL (EXCELLENCE DAMES)

La première journée amputée de sept matchs

Le coup d'envoi du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, prévu demain, sera amputé de cinq rencontres en raison du retard dans l'acquittement des droits d'engagement des clubs, a indiqué mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

En plus des cinq matchs déprogrammés, la FAHB a également décidé du report des rencontres concernant le HBC El-Biar, sacré champion arabe le week-end dernier en Tunisie, du CF Boumerdès et du TS Sétif, qui ont terminé respectivement à la cinquième et sixième places du tournoi régional. Suite à ces décisions de l'instance fédérale, la première journée de l'Excellence dames verra le déroulement d'une seule rencontre dans le groupe B, opposant le CS Mouloud-Mammeri à l'OJS Constantine, samedi (11h00).



Programme de la première journée de l'Excellence :

Groupe A :

CSA Ouacif – CF Boumerdès (reporté)
TS Sétif – HBC El Biar (reporté)
CHB Bachdjarah – US Akbou (déprogrammé)
HC Mila – ASFAK Constantine (déprogrammé)

Groupe B / Samedi (11h00) :

CS Mouloud-Mammeri – OJS Constantine
CASTOR Oran – MC Alger (déprogrammé)
CR Didouche-Mourad – NRKG Alger (déprogrammé)
JS Awzellaouen – NRF Constantine (déprogrammé).

LIGUE 1 MOBILIS

CSC-USMK au stade Hamlaoui



Le CS Constantine a annoncé, ce mardi, sa décision de délocaliser ses rencontres à domicile au stade Chahid-Hamlaoui au lieu de celui d'Abdelmalek-Ramdane, à partir de la 8e journée prévue le week-end prochain. « La direction du CSC annonce que l'équipe recevra, désormais, ses adversaires au stade Chahid-Hamlaoui à partir du prochain match prévu vendredi face à l'USM Khenchela (15h15) », précise le club de Ligue 1 Mobilis dans un commu-

niqué publié sur sa page officielle Facebook. Le club constantinois, qui reste sur un match nul décroché en déplacement face au Paradou AC (0-0), évoluait depuis la saison dernière au stade Benabdelmalek-Ramdane, devenu exigü pour contenir les nombreux supporters du club. Au terme de la 7e journée, le CSC occupe la 7e place au tableau en compagnie de l'ASO Chlef, de l'USM Khenchela, et de l'US Biskra, avec 10 points chacun.

MARATHON « NOUVELLE ALGÉRIE » 800 participants attendus à la deuxième édition

Quelque 800 participants se sont déjà inscrits pour prendre part à la deuxième édition du semi-marathon « Nouvelle Algérie », qui aura lieu le 8 décembre prochain à Oran, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Ce fort engouement pour l'évènement constitue « une agréable surprise » pour le président du club sportif amateur « Marathon d'Oran », Noureddine Abaidia, organisateur de cette manifestation sportive en collaboration avec la Ligue locale d'athlétisme. « Franchement, on ne s'attendait pas à un tel engouement. C'est vraiment encourageant pour en faire une tradition », a déclaré Abaidia, un ancien marathonien international, à l'APS.

Il a, en outre, fait savoir que cet évènement s'inscrit dans le programme des festivités célébrant l'anniversaire du 11 Décembre 1961. Deux courses sont prévues pour la circonstance d'une distance de 5 et 21 km. Elles sont ouvertes aux sportifs et sportives âgés de 18 à 80 ans, comme ce fut le cas lors de la première édition de cette manifestation, tenue l'année passée, dans le cadre des festivités célébrant l'anniversaire du 1er novembre 1954, date du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, a-t-il encore précisé. Une conférence de presse sera tenue, samedi prochain, par les organisateurs pour donner plus de détails sur ce semi-marathon, selon le même interlocuteur, qui a souligné, au passage, que des dotations financières seront attribuées au profit des lauréats de chaque course.

EN FÉMININE

Les deux matchs contre le Burundi délocalisés au 5-Juillet

La double confrontation entre la sélection algérienne dames de football et son homologue burundaise comptant pour le dernier tour qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2024, initialement prévue au stade Nelson-Mandela de Baraki, se déroulera finalement au stade du 5-Juillet (Alger), a indiqué, mardi, la Fédération algérienne de football (FAF), sans préciser les raisons de ce changement de domiciliation.

« La première confrontation est prévue aujourd'hui à 17h00, tandis que la manche-retour se déroulera le lundi 4 décembre à 17h00 », précise la

même source. En prévision de ce rendez-vous, le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football Farid Benstiti, a retenu 25 joueuses, dont 20 évoluant à l'étranger, qui ont entamé lundi leur stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Pour rappel, l'équipe algérienne s'est qualifiée pour ce dernier tour en septembre dernier aux dépens de l'Ouganda. Vainqueur lors de la première manche disputée à Kampala (2-1), l'Algérie a été tenue en échec au match retour (1-1) au stade Miloud-Hadefi d'Oran. De son côté, le Burundi a éliminé l'Ethiopie.



TAXI 4



21h25

TMC

A Marseille, toujours sous les ordres du commissaire Gibert, Emilien fait appel à son ami Daniel pour une mission importante : escorter le footballeur Djibril Cissé jusqu'au stade Vélodrome. Bientôt, Gibert et ses hommes sont soumis à une forte pression : ils sont responsables du transfert d'un redoutable et dangereux braqueur de banque, surnommé le Belge. La situation va rapidement échapper aux policiers.
Le scénario est toujours aussi mince, mais on se satisfait du rythme nerveux et de quelques séquences bien réglées.

**LOVE & DEATH
LA CHASSERESSE**



21h09

CANAL+

En 1978, à Wylie dans le Texas, Candy Montgomery, une femme au foyer, supporte de moins en moins la routine du quotidien seule à la maison pendant que son époux est pris par sa carrière professionnelle. Elle tombe sous le charme d'Allan Gore, un homme marié qui fréquente la même église méthodiste avec son épouse Betty. Un jour, Candy ose avouer ses sentiments à Allan. Ce dernier se sent également troublé d'autant plus que son épouse se montre souvent acariâtre et austère.

**ENVOYÉ SPÉCIAL
LE BLUES DES BLEUS**



21h10

•2

Confrontés quotidiennement à la violence et à la haine, les agents de la police nationale sont en proie à un profond mal être et dans leurs rangs, les démissions se multiplient. Au centre de soin du Courbat, médecins et psychologues soignent des policiers souffrant d'addictions, d'épuisement professionnel ou qui n'arrivent plus à surmonter leurs traumatismes psychologiques. Certains d'entre eux racontent, bravant parfois leur devoir de réserve, pourquoi ils se sentent si mal, pourquoi ils renoncent de plus en plus à un métier qui les faisait souvent rêver.

**UNE MORT
SANS IMPORTANCE**



21h10

•3

Près de Marseille, un marginal qui vivait sur un terrain municipal à l'abandon est retrouvé mort. Claire, qui travaille au SRPJ local, est chargée de mener les investigations. Son ex-mari, Alain, qui a la garde de leur fils Basile, 17 ans, découvre que ce dernier est mêlé à ce meurtre. Résolu à protéger Basile, Alain décide de tout faire pour empêcher son épouse de découvrir la culpabilité de leur enfant. Gagnée par des soupçons de plus en plus alarmants, Claire avance à tâtons vers une vérité dont elle pourrait bien ne pas se remettre.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

**LIFE ON MARS
BIENVENUE EN 73**



20h55

arte

Au milieu des années 2000 à Manchester, le commissaire principal Sam Tyler poursuit ses investigations sur la trace d'un tueur en série. Par souci d'éthique, il décide d'évincer Maya, son ancienne fiancée, de l'enquête en cours. Mais alors qu'elle décide de poursuivre seule les recherches, cette dernière se fait à son tour kidnapper... Désorienté par cette nouvelle, Sam est bientôt victime d'un grave accident de la route. Après avoir perdu connaissance, il se réveille... au même endroit, mais 30 ans plus tôt. Que s'est-il passé ? Ce mystérieux coup du sort aurait-il un rapport avec l'enquête en cours ?

**CATACLYSMES, LES
GRANDS RÉGULATEURS**



21h05

•5

Eruptions volcaniques, séismes, raz de marée, ouragans ou encore inondations, notre planète bleue est secouée par des cataclysmes qui bouleversent notre environnement et le monde vivant. Ces dernières années, la science a progressé de façon fulgurante. De récentes découvertes nous font voir la Terre autrement que par le passé. Les spécialistes découvrent que des liens existent entre les événements extrêmes. Chaque fois que l'équilibre du globe menace de rompre, des cataclysmes interviennent en relation les uns avec les autres, comme des régulateurs.

**PANDA
RETOUR DE KARMA**



21h10

TF1

Quelques années après avoir quitté précipitamment la police sans laisser d'adresse, Victor Pandaroni voit débarquer au petit matin son voisin Léo, poursuivi par la police. Le jeune homme est accusé du meurtre d'une jeune fille, la veille au soir lors d'une soirée arrosée sur un yacht de luxe... Panda vit désormais en ermite, mais il va quitter sa retraite pour aider à la résolution de l'enquête. Sur la scène de crime, les incohérences sont nombreuses. Il en fait part à Lola, la jeune policière en charge de l'affaire, qui va apprendre de ses méthodes nonchalantes.

**LES BIENFAITS
DE LA COLÈRE**



21h10

**Chérie
25**

Une mère de famille et ses quatre filles doivent faire face à la dure réalité de la vie, une fois l'homme de la maison parti. Un joueur de base-ball se porte à leur secours. Ce drame au ton original fait mouche grâce aux superbes prestations de Joan Allen et Kevin Costner.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com
La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Tél : 021.73.71.28 / 021.73.76.78 /
021.74.99.81
Fax : 021.73.95.59
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:00
Dohr	12:36
Asr	15:15
Maghreb	17:34
Icha	19:02

République Algérienne Démocratique et Populaire

Sous le haut patronage du Président de la République
Monsieur Abdelmadjid Tebboune

Le Ministère de la Communication
Organise à l'Occasion de

La Journée Nationale de la Presse

**Le Prix du Président de la République
du Journaliste Professionnel**



3^e Décembre 2023